

NOEUDS

Toutes sortes de nœuds, plus ou moins sophistiqués, ont conjugué une Françafrique rentière et corrompue. Billets d'Afrique veut promouvoir une coopération fondée sur la négociation d'intérêts mutuels, ce qui présuppose une réelle indépendance.

Il faut donc trancher les nœuds coulants. Est-ce la maturité ? Ils enflent si visiblement qu'ils s'offrent au scalpel des décideurs. La meilleure hypothèse serait que son tranchant ne soit pas trop émoussé : on pourrait alors achever rapidement un épisode faisant.

Au cas contraire, il faut s'attendre à une décomposition assez malodorante : la dévaluation du CFA a contribué, entre autres, à relâcher d'archaïques solidarités.

SALVES

Témoignages d'intérêt

Gaston Flosse, le magnat tahitien, célèbre pour sa conception très personnelle de l'intérêt public, s'intéresse de près à la Caisse Française de Développement (CFD). L'Assemblée nationale souhaitait mieux surveiller l'usage de l'argent public par la CFD, et avait beaucoup bataillé pour être représentée à son Conseil d'administration : elle y a délégué un observateur avisé.

Jean-Christophe Mitterrand a gardé de son passage à la cellule franco-africaine de l'Élysée un intérêt soutenu pour le Rwanda - où il a noué de précieuses relations avec le fils du général-président Habyarimana. Il convenait que le groupe d'amitiés France-Rwanda de l'Assemblée ne sorte pas d'un cercle aussi familial. Jack Lang s'était donc dévoué pour en assurer la présidence - avant son invalidation. Qui lui succèdera ?

Liaisons dangereuses

Jean-Christophe Mitterrand est l'un des responsables de la Société forestière industrielle de la Doume, qui serait l'une des grandes bénéficiaires d'un accord récent entre la France et le Cameroun : selon le *Cameroon Post*, ce pays aurait troqué une partie de sa dette contre l'octroi à des sociétés françaises d'un droit quasi exclusif d'exploitation de la forêt équatoriale. Une information qui inquiète vivement les défenseurs de la nature, ... et qui ne nuira pas à la réputation de *businessman averti* que se forge Papamadit. (*New Scientist* 29/01/1994).

Le trésorier du Parti Républicain, Jean-Pierre Thomas, est très attaché à la Coopération : il a obtenu d'être nommé rapporteur de ce budget à l'Assemblée - ce qui occasionne un certain nombre de voyages en Afrique. Les *retombées* de l'Aide Publique au Développement (APD) alimentant de longue date, telle une manne, les cagnottes électorales françaises - tandis que les filières hexagonales se trouvent dans le collimateur des juges -, ce cumul de fonctions fait le lit des médisants.

La future antenne présidentielle d'Édouard Balladur, 215 bis bvd. Saint-Germain, est un appartement de 250 m², loué à *prix d'ami* par son propriétaire - une filiale d'Alcatel, puis les Mutuelles du Mans. Jusqu'à l'enquête récente du *Canard enchaîné* (02/02/1994), la facture du téléphone restait, logiquement, adressée au spécialiste de la téléphonie. L'un des responsables de l'Association pour le Libéralisme Populaire qui gère cette antenne n'est autre que le directeur de cabinet du ministre de la Coopération. Alcatel est le plus gros *bénéficiaire* des prêts accordés par le Trésor dans le cadre de l'APD. Quant au cabinet de la Coopération, on sait qu'il a longtemps été au *carrefour* du financement des partis politiques. Le Premier Ministre gagnerait à *déconnecter* son association de ces liens ambigus. La ligne Alcatel ne figure déjà plus au Minitel...

Avocats sans frontières

Les laudateurs des « grands démocrates africains » (la lignée des *filis spirituels* de Mobutu, style Eyadema), et les gentils observateurs qui ont cautionné de leur présence certaines élections récentes, persistent et signent. Charles Debbasch et Hamza Kaïdi ont commis, avec Jacques Vergès, un publi-reportage héroïque sur le dictateur togolais, en forme de supplément à *Jeune Afrique* (conçu par DIFCOM, une filiale de ce groupe de presse, au capital de 20 millions de FF, spécialisée dans la désodorisation de l'« or des dictatures »). Ils ont ensuite créé, avec Jean-Michel Pradalier, Max Jalade et une volée de *spécialistes*, un « Observatoire International de la Démocratie », pour décerner gracieusement des brevets de mérite politique (illustrés par Vasarely ?).

Cet Observatoire a voulu faire ses premières armes lors des élections législatives au Togo, mais la Commission électorale nationale a récusé son « arbitrage ». Cela n'a pas empêché M^e Debbasch de plaider à la télévision togolaise la cause du *pauvre* général Eyadema.

QUESTIONS

Qu'est venu négocier à Paris le responsable des services secrets soudanais, le général Hachim Abou Saïd - invité semble-t-il par le ministre de l'Intérieur ? A-t-on vraiment osé lui livrer des photos-satellites sur les positions de la résistance sudiste, avant l'offensive militaire sans précédent que l'armée islamiste vient de lancer contre eux ? Les intérêts de Total et des Grands Travaux du Midi sont-ils si grands qu'ils valent une alliance avec le régime massacreur - entre autres - des Noubas ? Ou bien essaierait-on d'acheter, au prix d'une forfaiture, une influence illusoire sur la mouvance intégriste ? (*Lettre de l'Océan Indien*, 29/01/1994).

ILS ONT DIT

« Les yeux du peuple togolais sont ouverts. Il a vu comment le général Gnassingbe Eyadema a défendu avec sang-froid, patience et succès les intérêts du Togo contre les intérêts de ces multinationales et leurs serviteurs putschistes. Pour cela, il reste un exemple et pas seulement pour le Togo. » (**Jacques VERGÈS**, supplément à *Jeune Afrique*, 01/1994).

[Les parents des victimes de la garde présidentielle cherchent un avocat pas cher...]

« En 1989, nous avons [...] investi [...] dans un fonds de dettes tiers-monde, ce qui correspond à notre savoir-faire. Nous en avons tiré un rendement de 40 % par an. » (**Jean-François HÉNIN**, fondateur d'Altus, filiale financière du Crédit Lyonnais, *Libération*, 19/02/1994).

[Le Crédit Lyonnais peut donc, dans les années 70, avoir prêté à tort et à travers dans le Tiers monde, à n'importe qui et pour n'importe quoi, et contribué à creuser la dette des pays pauvres ; il peut, dans les années 80, s'être fait largement indemniser par les contribuables français (sous forme de garanties COFACE ou de réductions d'impôts) ; il peut être le banquier public de fournitures secrètes d'armement à telle ou telle dictature exotique - et afficher encore, dans les années 90, un beau savoir-faire spéculatif sur la misère du monde].

« Les conséquences immédiates du changement de parité que sont la pénurie et la flambée des prix ne frappent aucun des décideurs qui, pour la plupart déjà nantis et repus, ont eu l'opportunité [...] de mettre leurs avoirs (le plus souvent frauduleusement acquis) à l'abri de leur propre décision, ce pour en tirer profit au double. [...] Vous vous devez, Monsieur le Président, de rendre service aux peuples africains en exigeant de leurs dirigeants qu'ils rapatrient leurs fortunes colossales dans les banques de leurs pays respectifs. Ceux qui montreraient quelques velléités de réticence devraient voir leur butin saisi pour renflouer la Caisse Française de Développement qui ne devrait plus financer que les ONG, du moins tant que certains pays auront à leur tête des "responsables" veules et corrompus. » (**Ernest OUEDRAOGO**, Secrétaire général du parti burkinabé BSB, lettre au Président MITTERRAND, *Le Pays*, 08/02/1994)

À FLEUR DE PRESSE

Libération, 04/02/1994. **Le séjour en France du fils Mobutu sème la discorde au sein du gouvernement** (Alain FRILET) : « [...] La trioka des pays observateurs de l'évolution de la situation politique au Zaïre (France, Belgique, États-Unis) a décidé depuis plus de deux ans d'appliquer des sanctions contre le régime Mobutu en interdisant au président zaïrois et à sa famille tout visa d'entrée sur leurs territoires. »

Pourtant, « arrivé en France le 13 janvier, N'zanga Mobutu obtient du ministère de l'Intérieur un sauf-conduit de vingt-quatre heures », qui se transformera en « trois semaines de séjour irrégulier [...]. Le Quai d'Orsay, passablement irrité [...], adresse une première protestation à Charles Pasqua. [...] "Balladur était tellement embarrassé par cette affaire, témoignait un haut-fonctionnaire, qu'il a refusé de trancher". Bruxelles, informé à son tour de la "trahison" française en regard des sanctions, fait savoir à Paris son mécontentement "pour la deuxième fois en un an". En février 1993, le gouvernement Bérégovoy avait autorisé le maréchal Mobutu à séjourner pendant cinq jours dans sa résidence de Roquebrune Cap-Martin [...] pour soigner ses "maux de dents". [...] "La politique de la France à l'égard du Zaïre est constante", affirme-t-on au Quai d'Orsay [...].

Le fait que le ministère de l'Intérieur ait dérogé à la règle des sanctions, estime un haut-fonctionnaire de la place Beauvau, aura peut-être un effet moteur et amènera le Quai d'Orsay à modifier son attitude face aux progrès politiques enregistrés à Kinshasa". D'autant que le maréchal Mobutu, officiellement privé de dialogue avec la France, s'était, souligne-t-on dans l'entourage de Charles Pasqua, longuement entretenu avec François Mitterrand lors du dernier sommet de la Francophonie à l'île Maurice [...]. »

[Cette affaire de vrai-faux sauf-conduit est un concentré de tragi-comédie franco-africaine. La double politique de la France est en effet constante : les droits de l'homme en vitrine, la connivence avec les pires dictatures en arrière-boutique ; les somptueuses villas pour les puissants, la rétention administrative dans de sordides sous-sols pour les misérables. Charles Pasqua et François Mitterrand s'accordent avec le magazine néo-duvaliériste Lumières noires (Billets n° 6) : une certaine France gagne à fréquenter Mobutu. Peu importe qu'il ait vampirisé le Zaïre et le laisse exsangue, on feint encore de croire en la conversion de Dracula. Son pays est si riche, et les veines de ses mines si poreuses...].

Alternatives économiques, 02/1994. **France-Afrique : des relations très spéciales** (Marie-Claude SMOUTS) : « [...] La France est ainsi intervenue de manière très traditionnelle lors de la succession d'Houphouët-Boigny quand elle a "intronisé" Bédié sans attendre que la querelle qui l'opposait au Premier ministre Ouattara soit vraiment réglée. Autre exemple : les élections au Gabon, élections à la préparation technique desquelles le ministère de l'Intérieur français a été étroitement associé. Chacun sait que ces élections ont été entachées d'irrégularités ; les observateurs, y compris français, l'ont souligné, mais la France a appuyé Bongo. [...] »

L'image de "la France grande et généreuse, c'est un discours qu'on n'ose plus tenir, et qu'on ne tient plus d'ailleurs, parce que l'Afrique est dans un tel état de déréliction que l'image de l'aide française n'est plus une image de générosité, mais de faible efficacité et de mauvaise gestion, une image de l'Afrique qui ne parvient pas à s'en sortir. Tout serait mûr pour une révision, mais personne n'est prêt à l'assumer. Tant que François Mitterrand est à l'Élysée et Charles Pasqua au gouvernement, rien ne se passera. »

Libération, 22/02/1994. **Roussin l'africain, un chiraquien devenu balladurien** (Antoine GLASER et Stephen SMITH) : « [...] Le président gabonais ne décolère plus et reproche à ses amis chiraquiens de lui avoir fait la "promo" de Roussin. L'homme fort de Libreville soupçonne Anne Le Lorier, l'âme damnée d'Édouard Balladur à Matignon, d'avoir déclaré en privé vouloir "voir Bongo tout nu"... Or, avec la dévaluation du franc CFA de 50 %, ce rêve d'effeuillage financier est passé du fantasme à la réalisation. Mal réélu en décembre 1993, l'émir de la plus grande "flaque de pétrole" d'Afrique centrale peine aujourd'hui à racheter chez lui le mécontentement. Et jure qu'il ne sera désormais "plus question" d'envoyer à Paris, par temps d'élections, des valises bourrées d'argent. »

UBU contre-attaque.... CORNEGUIDOUILLE !

Juvénal HABYARIMANA, Président de la République Rwandaise, assigne en diffamation devant le tribunal de grande instance de Paris les auteurs du *RAPPORT DE LA COMMISSION INTERNATIONALE D'ENQUETE SUR LES VIOLATIONS DES DROITS DE L'HOMME AU RWANDA*, à qui il réclame 100 millions de francs à titre de préjudice moral.

L'assignation vise la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH, Paris), Africa Watch (New York, Washington, Londres), le Centre International des Droits de la Personne et du Développement Démocratique (CIDPDD, Montréal), ainsi que des personnalités membres de la Commission internationale d'enquête, Jean CARBONARE, Président de Survie, Éric GILLET, FIDH, avocat au barreau de Bruxelles, et Joseph-Marie NKUBITO, procureur de Kigali.

« *L'objet de la demande* », composé d'une dizaine de pages d'attendus, révèle un disciple rwandais du Père Ubu.

Le Rwanda est peuplé de Hutus (majoritaires) et de Tutsis (environ 15 % de la population). Devenu indépendant en 1961, la première république rwandaise a vu le jour dans une situation d'exacerbation des divisions entre ethnies entretenues pendant l'époque coloniale. Officier et Ministre de la Défense, Juvénal Habyarimana y a pris le pouvoir en 1973 pour « *rétablir la sécurité et restaurer l'unité nationale* ». Mais, tel Ubu, attiser les haines pour mieux régner et s'enrichir est le véritable métier de ce dictateur sanguinaire.

La plainte d'Ubu

« *Attendu que le requérant est le Président régulièrement élu de la République Rwandaise ;*

Attendu que dès le début de sa prise de fonctions, il a été universellement reconnu comme un des dirigeants africains les plus sages et les plus modérés ;

Attendu que le requérant a été la première victime de cette campagne et qu'il entend obtenir réparation pour les fautes objectives qui ont été commises par les cités ;

Attendu qu'ainsi, sans aucun fondement, les cités commettent la grave faute de porter des conclusions [...] éloignées de la vérité.

Attendu que [...] les cités écrivaient dans leur rapport [...] "la réunion qui a préparé les massacres de Bagogwe était présidée par Habyarimana Juvénal lui-même" ;

Attendu que tous ces faits sont faux et que jamais le requérant n'a organisé des escadrons de la mort ni présidé des réunions avec le [témoin entendu par la Commission] nommé Janvier Africa ;

Attendu que les cités reconnaissent qu'il n'a été mis aucune entrave à leur activité dans le pays ;

Attendu que le préjudice du requérant peut être évalué, compte tenu de l'audience des cités et la qualité du requérant à 100 millions de francs français. »

La plainte des Rwandais

Juvénal HABYARIMANA, alors officier militaire et ministre de la Défense, a pris le pouvoir par un coup d'État en 1973.

Une cinquantaine de responsables du gouvernement renversé en 1973 sont morts en prison dans les mois qui ont suivi le coup d'État. Les habitants de Kigali (hutus et tutsis) n'ont pas oublié cette *modération*.

Depuis octobre 1990, le Rwanda est le théâtre de massacres, d'emprisonnements arbitraires, de tortures, perpétrés en toute impunité, notamment par l'armée régulière et une milice armée illégale.

La commission d'enquête a constaté que les violations des droits de l'homme dont s'est rendu coupable le pouvoir en place ont été commises de manière massive et systématique, avec l'intention délibérée de s'en prendre à une ethnies déterminée de même qu'aux opposants d'une manière générale.

Le chef de l'État rwandais dispose de la quasi-totalité du pouvoir réel : il maîtrise l'armée, la gendarmerie, le pouvoir judiciaire ; il maîtrise le terrain par l'intermédiaire d'une milice armée illégale (les interahamwe) de l'ancien parti unique le MRND et ses alliés, dont il était le Président jusqu'à une date récente.

Tous les témoignages confirment qu'il existe dans l'entourage du chef de l'État un certain nombre de personnes qui organisent massacres, assassinats individuels, troubles et affrontements.

La Commission d'enquête a constaté sur place que c'est au péril de leur vie que de nombreuses personnes ont témoigné devant elle afin de permettre la manifestation de la vérité.

La Commission internationale d'enquête a conclu sans aucun doute que le gouvernement rwandais a massacré et fait massacrer un nombre considérable de ses propres citoyens. Elle conclut à la responsabilité de la plus haute autorité de l'État dans l'incitation à la haine et à la violence. Ubu ne se contente pas de maltraiter ses sujets : il se fait payer pour ça !

French connection ...

Un rapport publié récemment par Arms Project, une division d'Africa Watch, comporte d'étonnantes révélations sur la politique française au Rwanda. Ce rapport a conduit Africa Watch à adresser un courrier au Président Mitterrand, en date du 25 janvier 1994. L'organisation américaine de défense des droits de l'homme écrit notamment : « *Identifiée comme le principal allié militaire du gouvernement rwandais, la France est critiquée en particulier d'avoir armé, formé et fourni une assistance militaire à l'armée régulière rwandaise, coupable des atteintes généralisées aux droits de l'homme, et d'avoir manqué de faire pression sur le gouvernement rwandais pour qu'il cesse les violations des droits de l'homme* ».

Officiellement, la présence militaire française au Rwanda n'avait d'autre objectif que la protection et l'évacuation des Français et d'autres ressortissants étrangers. Cependant, poursuit la lettre, « *après le début de la guerre rwandaise en octobre 1990, la France a rapidement accru son rôle militaire, devenant le principal fournisseur d'armes au gouvernement rwandais [...]. Des sources ont dit à Arms Project que des troupes françaises ont fourni un soutien d'artillerie aux forces rwandaises et que des instructeurs français ont servi de conseillers aux commandants rwandais au cours des combats tactiques* ».

Une spécialité du Lyonnais : changer l'or en plomb(s)

« *On se pose aussi des questions sur le rôle de la France dans une importante affaire de six millions de dollars d'armes entre l'Égypte et le gouvernement rwandais. Arms Project a reçu des informations selon lesquelles l'affaire a été garantie par le Crédit Lyonnais, une banque française nationalisée* ».

Le Crédit Lyonnais et l'ambassadeur de France au Rwanda, interrogés, refusent tout commentaire. Le citoyen français serait pourtant intéressé de savoir pourquoi la France a sauvé la mise d'un pouvoir ubuesque, qui couvre toutes sortes de crimes et de trafics. Quant au contribuable, il serait ravi d'apprendre qui paie la facture d'un armement si généreusement octroyé. Il serait bien étonnant, en effet, que l'état des finances rwandaises permette à ce pays de s'en acquitter. Le Crédit Lyonnais a décidément de stupéfiantes fréquentations. Peut-être veut-il faire fructifier en Afrique l'expérience acquise dans le parrainage des escrocs italiens ?

Depuis décembre 1993, en vertu des accords d'Arusha, les troupes françaises se sont retirées du Rwanda, laissant la place à des forces d'interposition des Nations Unies. Ces accords prévoyaient le partage du pouvoir, dans un gouvernement de transition à base élargie. Mais Ubu tient toujours les rênes du pouvoir et sabote joyeusement la paix à Kigali.

Les services secrets français, très présents au Rwanda (ils ont formé et même pratiquement commandé l'armée du général Habyarimana) accomplissent en France un considérable travail de désinformation. Ils sont relayés en cela par des personnalités telles que Philippe Decraene, qui présentent le FPR (Front Patriotique Rwandais, composé en majorité d'anciens exilés tutsis) comme des « Khmers noirs », et résument la situation rwandaise à une guerre ethnique entre Hutus et Tutsis.

Or la majorité des opposants au Général Habyarimana sont hutus. Nombre d'entre eux ont dénoncé, au péril de leur vie, les exactions du Général - tel le procureur Nkubito, sur lequel on a jeté trois grenades. Ils ont publié un « Livre blanc » terrifiant. Les partis d'opposition se sont alliés au FPR pour obtenir, par les accords d'Arusha, une limitation théorique des pouvoirs d'Ubu. Le FPR lui-même est pluriethnique : son Président est hutu, ainsi que 2 des 5 ministres (dont celui de l'Intérieur) qu'il a délégués dans le gouvernement de transition.

Le FPR a donc vivement déploré le putsch des officiers tutsis au Burundi : en assassinant le Président Ndiaye, ils font le jeu de leur collègue, le très hutu Habyarimana.

Juvénal Habyarimana accumule des *exploits* sur lesquels il ne semble pas qu'il ait intérêt à attirer les feux de la rampe. Qu'est-ce qui le pousse, aujourd'hui, en attaquant un rapport sur la situation dans son pays - accablant, mais dont on a peu parlé - à attirer l'attention ? Le sentiment de sa propre impunité ? L'assurance de cette impunité, due à ses hautes relations françaises ?

Souhaitons que la France laisse enfin les Rwandais se débrouiller avec l'histoire douloureuse dont ils héritent, et laisse pousser le meilleur plutôt que de cultiver le pire.